



# Chuisnes infos

*Bulletin Municipal  
Janvier 2017*

# Votre Equipe Municipale



**Maire :**  
**Jacky JAULNEAU**

**Adjoints :**  
Jacques MAUPU  
Jocelyne MENAGER  
Michel PINGET

**Conseillers Municipaux :**  
Christèle BERTHELOT  
Michel BRUNEAU  
Michel CARPENTIER  
Didier GAUTIER  
Céline LECACHEUR  
Jean LOCHEREAU  
Stéphanie ROMEUR  
Chantal SOUCHET  
Marie-Françoise SOULARD

## Permanence des élus

**Jacky JAULNEAU**

Le lundi de 17h à 19h ou sur rendez-vous  
Adjoints : sur rendez-vous

## Horaires de la Mairie

**Lundi : 16h00 à 19h00**  
**Mardi : 14h30 à 16h30**  
**Mercredi : 10h00 à 12h00**  
**Jeudi : 16h00 à 18h00**  
**Vendredi : 15h30 à 17h30**

☎ 02 37 23 21 45

✉ [mairie@chuisnes.fr](mailto:mairie@chuisnes.fr)

<http://chuisnes.fr>

## SOMMAIRE Pages

◆ Editorial.....	3
◆ Ecole et affaires scolaires.....	4 - 5 - 6
◆ Etude paysagère des hameaux .....	7
◆ Entrées de propriétés .....	8
◆ Aménagement Foncier .....	9
◆ Eau potable .....	10 - 11
◆ Finances .....	12 - 13
◆ Personnel Communal .....	14
◆ SIRTOM .....	15
◆ Communauté de Communes .....	16 - 17
◆ Chuisnes en Fêtes .....	18
◆ Les P'tits Loups de Chuisnes .....	19
◆ L'Amicale de Chuisnes .....	20 -21
◆ Bibliothèque .....	21
◆ Le Bien Aller Eurélien .....	22
◆ Le Jumelage du Pays Courvillois .....	23
◆ Informations pratiques .....	24 - 25
◆ Agenda communal 2017 .....	25
◆ Etat Civil 2016 .....	26
◆ Tarifs communaux .....	27

**CHUISNES INFOS - janvier 2017 - Responsable publication : Jocelyne MENAGER**

**Comité de rédaction : Jacky JAULNEAU - Jacques MAUPU - Michel PINGET**

**Tirage : 550 exemplaires - Impression : SETAEL Chartres**

## Conjuguer ruralité et modernité

**C**onduire l'action municipale, c'est un peu être dans la situation du peintre qui, par touches successives, donne vie à son tableau. Chaque année apporte son lot de transformations, de retouches, parfois très marquantes, parfois moins visibles, mais essentielles pour l'avenir.

Pour parvenir à un résultat de qualité, il faut un fil conducteur. A Chuisnes, depuis plus de 20 ans, on le trouve dans les investissements répétés en faveur de la jeunesse, et donc de l'école, mais aussi en direction de l'environnement et de notre cadre de vie.

L'année 2016 s'est située dans cette perspective avec un chantier important de rénovation de deux classes primaires qui a marqué la fin d'un cycle de gros travaux d'extension, réhabilitation et mise aux normes de la totalité de notre groupe scolaire. Depuis 2003, c'est 1,3 million d'euros HT qui ont été consacrés à cette priorité pour accompagner une croissance forte des effectifs scolaires.

La rénovation du réseau d'eau potable entre les Châtelets et le Bois Saint-Père aura permis de tendre vers l'objectif final de réhabilitation quasi-totale du réseau de distribution d'eau. C'est un fil conducteur qui n'est jamais rompu d'investissements pour l'eau et l'assainissement depuis 1997.

Pour 2017, l'équipe municipale a retenu un programme qui marquera l'achèvement des rénovations lourdes sur les bâtiments scolaires avec la réfection de la toiture de l'école maternelle. Ce sera également le cas pour la toiture du clocher de l'église. Le principe d'aménager progressivement la voirie sera poursuivi avec la rue de l'Alouette. La réhabilitation de 4 mares communales, aux Châtelets, à la Closure, à Chailleau et dans le parc du Prieuré, est programmée, et une nouvelle tranche de renforcement du réseau d'eau potable vers Chailleau est prévue.

Notre objectif, c'est de conjuguer ruralité et modernité. L'aménagement foncier qui vient d'être réalisé s'inscrit dans cette démarche. Il consacre et pérennise l'activité agricole qui est le socle de notre ruralité mais il se place dans une perspective résolument tournée vers l'avenir et donc la modernité. Notre patrimoine bâti, l'Ecole, la Mairie, conjuguent également ces deux notions.

Plus que jamais, la ruralité a sa chance, le développement de notre commune le prouve. Face aux contraintes multiples de la ville, nous offrons l'espace, le calme, la qualité de nos paysages, une vie plus paisible, et une facilité à se déplacer. Cette chance, il faut l'accompagner en développant les services indispensables aujourd'hui. En ce sens, notre avenir est lié à la communauté de communes Entre Beauce et Perche, à son dynamisme, à la solidarité qu'elle saura faire vivre sur son territoire. Elle est la seule communauté de communes en Eure-et-Loir à faire le choix du Très Haut Débit pour tous les foyers, ce qui nous inscrit résolument dans cette modernité rurale qui va se construire.

Le peintre finit par poser son pinceau, son tableau achevé. La vie locale, elle, est en constante évolution. Enrichie de l'action de celles et ceux qui vivent et travaillent ici, et des efforts des associations pour animer notre commune et renforcer sa cohésion.

**Notre identité se forge ainsi. C'est Chuisnes ; Village Nature.**

Jacky JAULNEAU, Maire de Chuisnes

# L'Ecole

L'année 2016 marque la fin d'un cycle de très gros travaux sur les bâtiments scolaires : depuis 2008, construction de 2 classes, rénovation de 4 autres. Un chantier rendu urgent par l'ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe à la rentrée 2015.

Retour en arrière sur les travaux réalisés et sur un bâtiment aux vocations multiples au fil du temps.

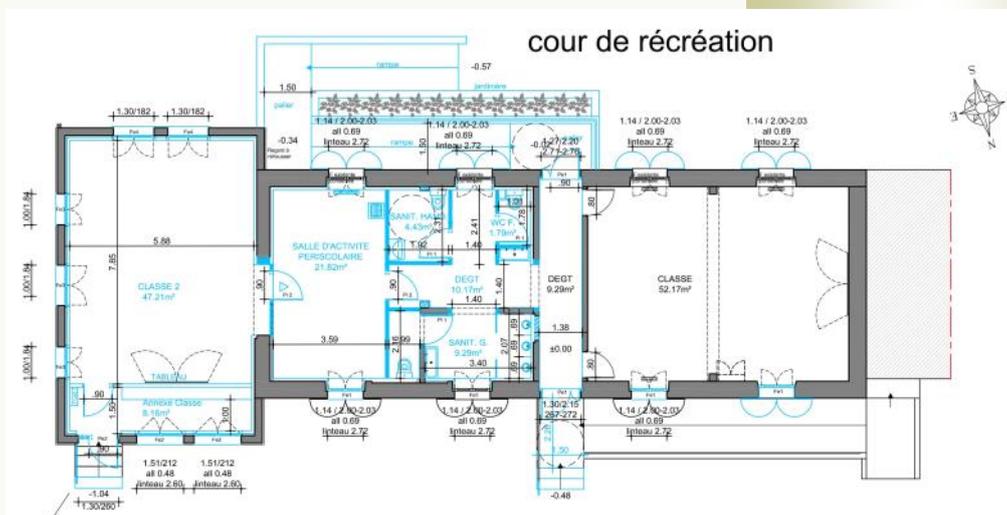
Nous avons procédé à la rénovation et la mise aux normes de 2 classes primaires, place de l'Eglise. Il s'agit des classes qui accueillent actuellement les élèves de CE et CM1 et 2. Les travaux, commencés dès juillet et achevés fin novembre consistent en la réhabilitation complète du bâtiment qui abrite ces 2 classes. Il s'agissait de rénover la classe existante depuis 1987 (CM) et d'aménager celle qui était provisoirement installée dans l'ancienne Mairie, tout en réorganisant totalement l'espace sanitaire et en préservant une petite salle atelier. Autre objectif : mettre aux normes le bâtiment, vis-à-vis de la sécurité incendie et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est ainsi qu'une rampe a dû être aménagée pour assurer l'accès à partir de la cour de récréation.

Sans toucher à la structure ou à l'enveloppe du bâtiment, il s'agissait de parfaire l'isolation, de refaire l'installation électrique et de chauffage, les sols, de remplacer la plupart des portes et fenêtres et enfin de refaire la couverture. Toutefois, dès le démarrage des travaux, il est apparu que le solivage des plafonds était en très mauvais état. Aussi, le Conseil Municipal a-t-il décidé de le refaire totalement ainsi que de renforcer la charpente de ce vieux bâtiment, ce qui a provoqué un retard de quelques semaines pour la fin du chantier. Les entreprises choisies, locales ou des environs, ont mené à bien ces travaux. Certaines ont dû se mobiliser pendant les vacances pour assurer des délais raisonnables.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée au cabinet d'architecture ARCHIGONE (Luisant). Les entreprises VERGNAUD, LEROY-VINCENT, MGB, ANFRAY, CPC, PIGERE, CERETTI et PARIS en ayant assuré la réalisation. Le marché de travaux s'est finalement élevé à 205 000 € HT.

La commune a pu bénéficier de 2 soutiens financiers importants :

- Une aide du Conseil Départemental de 50 000 €
- Une aide de l'Etat de 41 000 €.



# L'École

Désormais, chaque élève de l'École bénéficie de locaux neufs ou rénovés, bien équipés, confortables (notamment par leur qualité acoustique, c'est-à-dire de bonnes conditions d'enseignement).



La particularité de l'École, répartie en 3 sites, c'est de s'être développée à partir de bâtiments anciens, pas toujours à vocation scolaire. Les 2 classes qui viennent d'être rénovées nous invitent à un petit retour sur l'historique de ce bâtiment

Le bâtiment d'origine, accolé à l'église, était en fait le presbytère (ce qui correspond aujourd'hui à la classe de CM et aux sanitaires).

La Mairie était autrefois installée à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque (il s'agissait d'une pièce unique, à côté du logement de l'instituteur).

En 1957, la municipalité décide de faire construire une nouvelle mairie accolée au presbytère qui devient la cantine et le logement de la cantinière (mais aussi une petite salle de réunions).

Auparavant, dès 1920, le presbytère avait accueilli une colonie de vacances baptisée « Clotildis », fréquentée par des enfants d'Issy-Les-Moulineaux.

En 1986, la cantine, vétuste et trop petite, disparaît. Un restaurant scolaire est construit près de l'école maternelle.

En 1987, ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe. La cantine, le logement et la petite salle de réunions formeront cette nouvelle classe avec les sanitaires et une salle d'activités.

En 2005, c'est la mairie qui ferme ses portes pour être transférée au Prieuré et devenir...une salle de réunions !

**Voici, succinctement résumé (les anciens chuisnois pourront compléter par leurs souvenirs), l'historique d'un bâtiment en position centrale dans le bourg, idéalement placé, ouvrant à la fois sur la place et sur un cadre champêtre en bordure de l'Eure.**

# Les Affaires Scolaires

**L'**année scolaire 2016/2017 fera date dans l'histoire communale

A la rentrée scolaire, il a fallu installer la classe de CM1 CM2 dans la salle des fêtes, la classe de CE2 dans la garderie, la garderie s'effectuant dans une partie de la salle des fêtes.

Tous ces mouvements étaient occasionnés par des retards liés à des travaux supplémentaires lors de la rénovation du bâtiment « ancienne mairie ».

Désormais, tout est rentré dans l'ordre et chacun a réintégré ses locaux rénovés.

Malgré ces aléas, on ne peut que constater la réalité :

**Les 6 CLASSES de la COMMUNE de CHUISNES SONT NEUVES  
ou REHABILITEES**

**Le restaurant scolaire est neuf (construit en 2015)**

**Lors des vacances de la Toussaint, la couverture du préau de la classe de CE1 a été refaite.**

**Aux vacances de Noël, la garderie a été réaménagée et repeinte, merci aux employés communaux pour la réalisation de ces travaux.**

**Nous avons fait l'acquisition de nouveaux matériels pour la salle informatique :**

- Des vidéoprojecteurs sont installés dans toutes les classes.**
- L'acquisition de 2 photocopieurs a été réalisée pour l'école.**

Les 130 élèves de la commune se sont adaptés à tous ces changements. L'ensemble du personnel communal a toujours essayé de « composer ». Nous pouvons les en remercier. Les parents d'élèves ont adhéré à tous les efforts que la municipalité fait pour un accueil de qualité dont le seul but est la réussite scolaire des enfants.

Au travers de ces réalisations, nous démontrons que l'accueil des enfants dans le monde rural n'est pas « en retard » par rapport à ce qui est réalisé dans « l'urbain ».

Jacques MAUPU

# Etude paysagère des hameaux

**C**ette étude a pris plus de temps que prévu. Le groupe d'élus qui l'a conduite avec l'assistance du cabinet Gilson a souhaité aborder l'ensemble des hameaux et répertorier toutes les pistes pour les embellir. Pour y parvenir, il faudra des initiatives de la commune, mais aussi une implication des propriétaires riverains. Mise en route fin 2017.



La Pommeraye - Entrée de hameau

L'étude s'est d'abord appuyée sur un diagnostic, réalisé par le cabinet Gilson, qui a recensé les atouts et les faiblesses de la mise en valeur paysagère de chaque hameau. L'objectif est de parvenir à créer un cadre de vie le plus agréable possible pour les espaces publics et qui soit aussi incitatif pour les riverains : encouragement à rénover un mur, une clôture, à entretenir un massif ...)

Dans un deuxième temps des réponses ont été recherchées qui tiennent compte des spécificités de la commune et de certains hameaux, lesquels sont nombreux avec souvent un linéaire important.

Plusieurs pistes ont été retenues :

- La mise en valeur des mares communales (ce qui rejoint le programme de travaux prévus en 2017)
- La mise en valeur des espaces verts vacants : on peut faire mieux qu'une simple pelouse...
- Végétaliser les abords des hameaux : haies, plantation d'arbres tige d'essences locales.
- Animer les rues par de petites plantations judicieusement placées. (Les pieds de murs, plantes grimpances ...)
- Créer des espaces de rencontre, autour d'un verger, par exemple.
- Valoriser le petit patrimoine (pompes, puits, calvaires ...) et le bâti traditionnel. (Un pan de vieux mur peut avoir beaucoup de charme)
- Porter une attention particulière à la qualité des clôtures, dans le respect des règles du PLU.

Cette étude ne doit pas dormir dans un placard de la mairie, mais bien inspirer l'action du conseil municipal. Tout programme de voirie devra systématiquement s'en inspirer. C'est là une préoccupation globale qui rejoint d'autres thématiques : l'urbanisme, l'aménagement des voies piétonnes et cyclables, les chemins de randonnée ...

Dès 2017 le conseil municipal fera le choix d'un hameau à valoriser et cherchera à développer une méthode : réunion avec les riverains pour les amener à participer et à s'impliquer, débat sur les propositions à retenir, les sites à aménager, encouragement à planter dans le domaine privé avec possible fourniture de végétaux, participation à l'entretien.

Premières plantations fin 2017 pour faire de Chuisnes, dans sa totalité, une belle commune.

# Entrées de Propriétés

La municipalité précédente, en début de mandat, s'était fixé l'objectif de faire aménager, en enrobé, la totalité des entrées de propriétés de la commune (qui en compte environ 500 !).

Certes, une partie non négligeable était déjà réalisée, là où les trottoirs étaient construits, mais il en restait près de 200 à aménager. D'où l'idée d'un programme pluriannuel pour étaler la dépense et assurer le mieux possible ces chantiers qui nécessitent des contacts systématiques avec les propriétaires riverains.

C'est la fin (ou presque) de ce cycle de travaux qui a concerné, en 2016, les entrées des secteurs de La Colline (voie de la Liberté, chemins de Genêté et des Canaux), mais aussi Montéglise, la rue du Prieuré et le chemin de la Terrière dans le bourg ainsi que quelques maisons isolées rue du Glanier et rue des Pommiers aux Châtelets. Ce qui représente au total 25 entrées.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage de Lucé pour un montant HT de 21 940 € et ont reçu une subvention du Conseil Départemental de 6 235 €.

Au travers de ce programme, la municipalité poursuit plusieurs objectifs :

- Faire en sorte que chaque propriété dispose d'une entrée propre, facile à entretenir.
- Harmoniser les aménagements sur l'ensemble de la commune. (Mais il n'est pas possible de construire des trottoirs partout quand on connaît la commune)
- Embellir nos rues sans oublier les hameaux, contrairement à ce que l'on peut observer dans beaucoup de communes. L'étude paysagère dans les hameaux (ci-contre) va dans le même sens.

Vraiment terminé ce programme ? Non, car des constructions nouvelles sont apparues récemment. C'est pourquoi le Conseil Municipal envisage dès 2017, des travaux similaires à Bétaincourt et Beauchêne.

**D'une manière générale, la municipalité s'efforce d'assurer rapidement l'éclairage public et les entrées de propriétés pour les parcelles nouvellement bâties. C'est notre manière de bien accueillir les nouveaux résidents et d'utiliser à leur profit la taxe d'aménagement qu'ils ont payée.**



# L'Aménagement Foncier

**L'**aménagement foncier (remembrement) engagé début 2013 va s'achever définitivement au printemps 2017. Si le parcellaire agricole est maintenant arrêté, il reste encore quelques travaux liés à la desserte des surfaces agricoles. Il est encore un peu tôt pour dire si ce remembrement sur Chuisnes est une réussite. Fin 2016, chaque détail a été examiné par la commission communale, tant il est vrai que le nouveau cadastre qui va naître en 2017 ne pourra plus être modifié.

## **Des objectifs atteints :**

Premier objectif poursuivi par la profession agricole : regrouper les parcelles éparses d'une même exploitation au plus près du siège de celle-ci. Le travail patient et minutieux du géomètre, Madame ROULLIER, a permis d'y parvenir très largement, même s'il reste quelques exceptions qui sont parfois mal vécues.

Il n'existe pas de remembrement parfait. Des compromis ont dû être acceptés mais chacun peut d'ores et déjà mesurer les progrès réalisés quant à l'exploitation des parcelles.

Autre objectif, sensible : le maintien d'un réseau de routes et de chemins compatible avec l'activité agricole et les besoins de déplacement de la population. Là aussi, l'essentiel a été préservé : toutes les routes communales ou départementales ont été maintenues, les liaisons entre le bourg et les hameaux ont été préservées.

Concernant les chemins ruraux, les parcelles étant beaucoup plus grandes, la réduction de leur kilométrage total était inévitable. Néanmoins, la commission communale, en lien avec le conseil municipal, s'est efforcée de maintenir les chemins nécessaires à la fois à l'exploitation des parcelles, mais aussi aux activités de loisirs (randonnée). Des chemins ont été supprimés, d'autres créés, notamment au long des principales vallées. Ils sont peu visibles aujourd'hui, mais apparaîtront plus nettement une fois les travaux terminés et les terres en culture. Un plan de ces chemins, sur l'ensemble de la commune sera prochainement distribué à tous les habitants.

## **Des travaux rapidement réalisés :**

Pour passer le marché et suivre les travaux liés au remembrement, une Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) s'est mise en place. Un bureau de 20 membres, présidé par le Maire, gère le budget de l'association. Les travaux, d'un montant proche de 500 000 € HT ont été confiés à l'entreprise JAVAULT (Lucé). L'AFAF dispose de deux recettes pour financer les travaux (suppression, création de chemins, ponts, busages de vallées, etc.) : une subvention du Conseil Départemental de 40 % et la participation des exploitants agricoles concernés.

Chacun s'accorde à reconnaître que ces travaux ont été parfaitement réalisés, dans des délais très brefs (pour l'essentiel de début août à début octobre). Il restera, au début du printemps, quelques compléments à réaliser et à terminer les nouveaux chemins, notamment en les ensemençant. Alors l'AFAF aura terminé sa mission et pourra se dissoudre.

L'aboutissement de ce travail, c'est un nouveau cadastre, de 3<sup>e</sup> génération. Après le cadastre napoléonien réalisé en 1830, après celui issu du premier remembrement en 1958, voici celui de 2017. Avec une partie inchangée, principalement les zones urbanisées et les espaces boisés, soit environ 500 ha, et la partie nouvelle, agricole, soumise au remembrement, soit 1 748 ha.

Ce document essentiel, qui recense toutes les propriétés immobilières et sert de base au calcul de certains impôts, en dit plus : c'est aussi le reflet de la géographie et de l'histoire d'une commune.

# Eau Potable

**E**ntamée en 1997, la rénovation de notre réseau d'eau potable, vingt ans plus tard n'est pas encore achevée malgré un rythme soutenu d'investissements. La 11<sup>e</sup> tranche de travaux vient juste de s'achever entre Les Châtelets et le Bois Saint Père et déjà une nouvelle étape est à l'étude pour 2017. Cet effort constant dans la durée, tout en maîtrisant le prix de l'eau, nous permettra de disposer très prochainement d'un réseau d'excellente qualité, dans sa totalité.

## Une tranche de travaux significative.

Si, effectivement, tout avait commencé par le bourg en 1997 (Place de l'Eglise, rue du 11 Novembre et une partie de la rue du Glanier), le programme pluriannuel avait ensuite concerné aussi bien le bourg - désormais rénové à 100 % - que le réseau des hameaux. Ce dernier s'appuie sur une conduite principale d'environ 5 km au long de la RD 923, de la Colline aux Châtelets, qui a été entièrement refaite.

Après avoir fait réaliser en 2013-2014 une étude diagnostique du réseau, le Conseil Municipal a retenu un programme de travaux qui poursuit plusieurs objectifs :

- Sécuriser notre distribution d'eau potable. C'est l'objectif « zéro fuite » auquel nous sommes quasiment parvenus.
- Assurer le meilleur rendement possible du réseau, ce qui a un impact direct sur le budget de l'eau. En 2016, le rendement s'établit à 87 %.
- Permettre, dans la mesure du possible, d'assurer la défense incendie à partir du réseau de distribution. Cette exigence n'est pas toujours compatible avec la qualité : des tuyaux de trop grosse section provoquent des temps de séjour de l'eau dans les conduites qui en dégradent la qualité.
- Refaire les branchements des abonnés pour éviter tout risque de fuite, mais aussi installer le compteur sur le domaine public pour en faciliter la relève.



# Eau Potable

Le programme de 2016 a donc concerné la section de réseau entre les Châtelets et le Bois Saint Père, soit environ 1 600 m de conduite principale qui ont été posés en polyéthylène haute densité de diamètre 110 mm. Un débitmètre a été installé aux Châtelets : il permet de contrôler la consommation de toute cette branche du réseau vers le Bois Saint Père et de détecter plus facilement d'éventuelles fuites. Ces travaux ont été confiés à l'agence de Lèves de l'entreprise BOUYGUES Energie et Services pour un montant HT de 99 100 €.



La conception et le suivi du chantier ont été attribués au cabinet d'études VERDI Ingénierie de Luisant. Cet investissement a bénéficié de deux subventions, chacune à hauteur de 20 %, l'une du Conseil Départemental, l'autre de l'Etat. Ces travaux ont été financés sans recours à l'emprunt, et ils n'auront pas de conséquence sur le prix de l'eau potable.

En matière d'eau potable, il faut viser l'excellence, c'est-à-dire à la fois la qualité et la quantité. Nous achetons une eau de très bonne qualité, à partir des captages de Chuisnes et Landelles, avec un faible taux de nitrates, et nous la distribuons au moyen d'un réseau fiable. La couverture par rapport au risque incendie est bonne et s'améliore au fil des travaux, les rendements deviennent très satisfaisants.

**Renforcer, renouveler 22 km de réseau principal, c'était un objectif ambitieux. Nous allons y parvenir. Raison de plus pour ne pas relâcher l'effort : 2017 aura probablement sa nouvelle tranche de travaux avec la liaison entre la Butte et Chailleau ...**

**Budget de l'eau = Pas d'augmentation du prix de l'eau.  
1,00 € Hors Taxes pour 2017**

**Budget d'assainissement = Pas d'augmentation de la redevance assainissement  
1,20 € Hors Taxes pour 2017**

# Les Finances

Le début d'année est l'occasion de faire le bilan du passé et de prendre les résolutions pour corriger ce qui peut être amélioré.

En matière de gestion, une remise en cause doit être opérée régulièrement.

La Trésorerie de Courville nous a fait parvenir le 20 octobre 2016 la situation financière de la Commune arrêtée au 31/12/2015.

Les commentaires que l'on peut apporter sont :

Recettes de fonctionnement inférieures aux moyennes départementales, régionales et nationales = taux d'imposition faibles.

Dépenses de fonctionnement inférieures aux moyennes départementales, régionales et nationales = dépenses maîtrisées.

Conséquences : une capacité d'autofinancement de 164 € / habitant supérieure de 40 % à la moyenne départementale (117 € / habitant).

Cet excédent de fonctionnement augmenté des subventions d'investissements, et après avoir contracté 2 emprunts, nous a permis de financer 656 154 € de travaux (restaurant scolaire, rénovation classe CE1, sente piétonne et aménagement de sécurité rue des 3 Ponts, travaux d'enfouissement éclairage public, aménagements à Beauchêne et rue de la Forge, acquisition de matériel et mobilier).

La dette demeure inférieure aux moyennes départementales, régionales et nationales.

Un seul défaut : notre fonds de roulement très faible, mais n'est ce pas notre rôle d'entreprendre et de réaliser des investissements plutôt que de ne rien faire et d'épargner ?

L'année 2016, dont nous n'avons pas encore les chiffres définitifs, sera dans la continuité de 2015.

Notre excédent de fonctionnement sera similaire et nous avons pu réaliser, avec l'appui de subventions de l'état et du département, la rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie (classe de CE2, classe de CM1, CM2, et annexes) pour environ 240 000 €, sans avoir recours à l'emprunt, et de plus, nous avons, en 2016, renforcé notre fonds de roulement.

En conclusion, nous pouvons être rassurés sur la situation financière de la commune. Nous pilotons cette « entreprise » avec rigueur et enthousiasme : l'aide de notre personnel communal nous est précieuse.

Les prévisions pour 2017 s'annoncent plus difficiles avec des dotations de l'Etat plus faibles. Mais nous saurons nous adapter pour continuer à investir dans l'intérêt des habitants de notre commune.

Jacques MAUPU

# Les Finances

## Fiche n°1 : Les ratios de niveau SITUATION FINANCIERE : commune de CHUISNES

1

Département :	Eure et Loir	Poste :	028018
Instruction comptable :	M14	N° INSEE :	099
Population avec double comptes :	1.080 habitants	Gestion :	2015
Catégorie démographique :	de 500 à 1.999 habitants	Date de traitement :	Jeudi 20 octobre 2016
Régime fiscal :	FPU	Situation définitive :	

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total des produits de fonctionnement = A</b>	638.032	591	666	746	768
dont : Produits de fonctionnement réels	616.007	570	654	729	748
..... dont : Impôts locaux	246.787	229	283	305	299
..... Fiscalité reversée par les GFP	0	0	81	72	81
..... Autres impôts et taxes	8.148	8	9	30	42
..... Dotation globale de fonctionnement	153.086	142	128	160	158
..... Autres dotations et participations	84.216	78	56	60	59
<b>Total des charges de fonctionnement = B</b>	463.896	430	555	632	628
dont : Charges de fonctionnement réelles	438.672	406	536	604	599
..... dont : Charges de personnel (montant net)	191.751	178	208	260	266
..... Achat et charges externes (montants nets)	165.346	153	153	184	188
..... Charges financières	5.022	5	16	19	22
..... Subventions versées	4.396	4	16	20	28
..... Contingents	33.004	31	102	77	49
..... Résultat comptable = A - B = R	174.136	161	112	114	140
Capacité d'autofinancement brute = CAF	177.335	164	117	124	149
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>Total des ressources d'investissement budgétaires=C</b>	820.041	759	346	324	372
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	174.478	162	115	113	128
..... Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE) (1)	194.000	180	81	60	68
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	0	0	2
..... Subventions reçues	240.428	223	65	58	71
..... FCTVA	53.810	50	36	39	39
..... Autres fonds globalisés d'investissement	25.368	23	13	11	14
..... Amortissements	3.199	3	5	11	9
..... Provisions	0	0	0	0	0
<b>Total des emplois d'investissement budgétaires = D</b>	742.772	688	310	292	343
dont : Dépenses d'équipement	656.154	608	246	214	254
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	67.217	62	52	58	67
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	3	1	3
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
..... Charges à répartir	0	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
<b>Besoin de financement résiduel = D - C</b>	-77.269	-72	-36	-32	-29
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-0	-0	-0
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	-77.269	-72	-36	-32	-29
<b>Résultat d'ensemble</b>	251.404	233	148	146	169
<b>DETTE</b>					
Encours total de la dette au 31 décembre	381.398	353	524	530	592
dont encours des dettes bancaires et assimilées	381.398	353	504	517	577
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	72.240	67	67	76	88
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
<b>FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice</b>	85.599	79	344	345	378

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d ordre budgétaire sont retraitées

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 141 soit 100% de la catégorie démographique du département  
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 627 soit 100% de la catégorie démographique de la région  
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 8324 soit 100% de la strate de la France entière

# Le Personnel Communal

L'année 2016 a été marquée par 3 départs au sein de l'équipe municipale et 3 recrutements ont été réalisés.

1 - Le 31 mars, Jacky ROUSSEAU, agent aux espaces verts a fait valoir ses droits à la retraite. Entré à la commune le 22 mai 2006, Jacky ROUSSEAU s'occupait surtout des aspects paysagers.

Le 1<sup>er</sup> mars, Thibault RIGUET a été embauché dans le cadre d'un contrat d'avenir. Thibault est un habitant de Chuisnes; il n'a pas encore 20 ans. Il est le plus jeune salarié en poste sur la commune. Il a fait des études de paysagiste. Sa formation se poursuivra en interne avec les consignes de Gérard CHEMINAIS, son tuteur.

2 - Le 31 août, Annick VALDENNAIRE, que nous avons recrutée le 1<sup>er</sup> septembre 2014, a également fait valoir ses droits à la retraite. Annick VALDENNAIRE, employée essentiellement au restaurant scolaire était très appréciée des enfants. Elle a toujours été d'une grande efficacité et se rendait toujours disponible pour rendre service, effectuer un remplacement, toujours dans la bonne humeur.

Le 1<sup>er</sup> septembre Moktaria EL BEKKAI a pris le relais. Elle intervient en qualité d'agent technique polyvalent (surveillance des enfants à la pause méridienne, aide au restaurant scolaire, entretien des locaux communaux, et aide aux enseignants selon les besoins).

3 - Le 31 octobre, Déborah CHENESSEAU, agent administratif a démissionné pour raisons personnelles, après 4 ans passés à l'accueil.

Le 1<sup>er</sup> novembre, Elisabeth BLUCHEAU a pris ses fonctions en qualité d'adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe stagiaire. Agée de bientôt 26 ans, elle travaille également à temps partiel à la Mairie de Saint Avit les Guespières.

**Merci aux 3 partants pour les services rendus à la commune.  
Bonne intégration aux « *petits nouveaux* » dans l'équipe municipale.**

Jacques MAUPU

**L**e Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) regroupe 36 communes autour de trois bourgs centres (Courville, La Loupe, Senonches) et apporte ses services à environ 27 000 habitants. Les deux missions de base sont la collecte (en porte à porte, en apport volontaire ou en déchèterie) et le traitement des déchets qui est confié à diverses filières spécialisées (incinération / valorisation, recyclage, réutilisation). Après plusieurs années d'actions diverses pour encourager le tri et réduire la quantité de déchets que nous produisons, quel bilan pouvons-nous faire ? Quelles sont les tendances qui se dessinent et les marges de manœuvre qui permettraient d'aller plus loin ?

## Quelques chiffres sur nos déchets (chiffres 2015 du SIRTOM)

Chacun d'entre nous, en moyenne, produit chaque année :

- ⇒ 231 kg d'ordures ménagères résiduelles (la poubelle).
- ⇒ 16 kg de journaux, magazines.
- ⇒ 34 kg de verre.
- ⇒ 26 kg d'emballages ménagers.

Concernant les déchèteries, chaque habitant y dépose en moyenne 327 kg par an. Deux postes sont particulièrement importants :

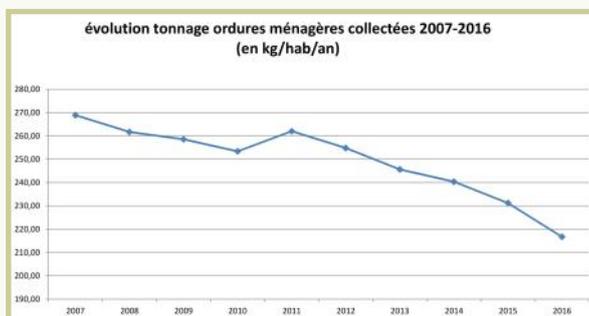
- ⇒ Les encombrants (127 kg par habitant et par an).
- ⇒ Les végétaux (117 kg par habitant et par an).

Au total, tous déchets confondus, le SIRTOM collecte donc 638 kg par habitant. Ce chiffre, qui reste impressionnant, recouvre des tendances qui sont encourageantes.

## Des tendances qui vont dans le bon sens

- ⇒ Les apports en déchèterie se stabilisent, voire diminuent (- 9 % en 2015, mais les conditions météo jouent beaucoup).
- ⇒ Les quantités collectées en tri sélectif progressent mais il convient de faire mieux pour le tri des emballages, tant en quantité qu'en qualité.
- ⇒ Le résultat le plus spectaculaire : le poids de notre poubelle (ordures ménagères résiduelles) a beaucoup baissé en quelques années. On est passé de 268,8 kg par habitant et par an en 2007 à 216,6 kg en 2016, soit une baisse en poids de 19,4 % !

Ces chiffres ont une traduction en terme de coût : de 2015 à 2016, les tonnages d'ordures ménagères ont baissé de 360 tonnes (soit 5,8 %), ce qui génère une économie de 50 000 € sur le traitement !



## Comment aller plus loin ?

Ces bons résultats sont la traduction des efforts de chacun pour mieux trier. Il est possible de se fixer de nouveaux objectifs, plus ambitieux. Faisons en sorte que notre poubelle, chaque semaine, soit la plus légère possible. Pour cela, il faut trier, composter, éviter les déchets inutiles, réutiliser ...

En 2016, le SIRTOM a collecté 5 880 tonnes d'ordures ménagères résiduelles. Si chacun d'entre nous apporte sa juste contribution à cet effort collectif, il est réaliste de se fixer un objectif de 5 000 tonnes fin 2020, ce qui signifierait une nouvelle économie d'environ 120 000 € par an.

**Derrière nos comportements, c'est l'objectif de maîtriser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est en jeu. Nous y sommes parvenus. La baisser dans les prochaines années, peut-être dès 2017, est possible. Ce serait aussi une tendance encourageante pour la préservation de nos ressources naturelles et de notre environnement, deux notions difficiles à chiffrer mais si précieuses.**

# La Communauté de Communes

**I**l y a un an naissait notre communauté de communes « Entre Beauce & Perche » (CCEBP) de la fusion des communautés de communes des Pays Courvillois et du Pays de Combray.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, à l'exception des 2 agglomérations (Chartres Métropole et Pays de Dreux), c'est tout le paysage intercommunal du département qui est bouleversé par la fusion des communautés de communes qui n'en forment plus que 8. « Entre Beauce & Perche » va d'ailleurs accueillir 2 nouvelles communes : Mottereau et Montigny-le-Chartif.

Gérer des compétences élargies, regrouper nos forces et nos moyens, c'est la finalité de ces regroupements. Mais il faut d'abord en passer par un lourd travail en interne de réflexion sur les compétences et l'organisation sur des territoires plus vastes. Bilan de cette année de mise en route et des dossiers portés par notre CC en 2016.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCEBP regroupe donc 35 communes autour des pôles de Courville et Illiers-Combray, soit une population de 21 739 habitants. Elle est présidée par Philippe Schmit, maire du Thieulin, assisté de 7 vice-présidents. L'organe délibérant en est le conseil communautaire composé de 57 membres. Chuisnes dispose de 2 représentants : Jacky Jaulneau et Jacques Maupu.

Les 2 communautés de communes d'origine avaient des compétences assez proches. Néanmoins, il convient de les redéfinir pour trouver le meilleur équilibre entre ce qui relève des communes membres et ce qui est confié à la CCEBP.

## Des actions nouvelles en 2016

Deux dossiers d'envergure ont été initiés :

- **L'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)** qui s'appliquera à toutes les communes. Il permettra d'établir des règles communes tant pour la constructibilité des sols que pour les règlements à respecter pour toute construction. L'enjeu sera de réussir à conjuguer cela avec le respect des spécificités de chaque commune. Notre CC est une des toutes premières à se doter d'un tel outil. Toutefois, les maires resteront responsables de la délivrance des autorisations d'urbanisme, tout en en confiant l'instruction aux services de la CC.
- **Le lancement du projet de création d'une zone d'activités de grande capacité** (100 ha à terme), à Illiers, immédiatement à proximité de l'échangeur autoroutier. C'est le dossier phare de la CC en matière de développement économique pour les années à venir. Il mobilisera des investissements très lourds, avec les soutiens de l'Etat et de la Région Centre-Val-de-Loire. Très prochainement, d'importants travaux de viabilisation vont s'engager pour rendre constructibles les premières parcelles de la zone dont l'atout premier sera l'accessibilité depuis l'autoroute.

# La Communauté de Communes

Deux compétences nouvelles, fin 2016, sont venues enrichir une liste déjà longue :

- La compétence « **Distribution d'électricité et de gaz, gestion des installations et réseaux d'éclairage public** » est abandonnée par les communes au profit de la CCEBP. Il faut resituer cette évolution par rapport à la dissolution du Syndicat Electrique du Pays Chartrain (SEIPC) au 01/01/2017 qui nécessitait de mettre sur pied une nouvelle structure : SYNELVA Collectivités.
- La contribution au **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** en lieu et place des communes. Désormais, les coûts supplémentaires liés à cette compétence seront assurés par la CCEBP.

Il convient, pour bien appréhender l'action de la CC, de ne pas oublier les compétences multiples qu'elle exerce, souvent très liées à notre quotidien.

- **Les actions en direction de la jeunesse :**
  - Le transport scolaire vers le collège.
  - L'aide financière auprès des familles pour le transport des lycéens.
  - Le service Enfance – Jeunesse (Accueils de loisirs, halte-garderie, Relais assistantes maternelles, Point Information Jeunesse), la crèche d'Illiers.
  - La mise en œuvre des activités périscolaires.
- **Les actions en direction des communes :**
  - Le service public d'assainissement non collectif (SPANC).
  - La voirie communautaire (hors agglomérations), les vallées, la rivière.
  - L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).
  - La production d'eau potable. Citons par exemple un important chantier d'interconnexion des réseaux d'eau potable, actuellement, entre Landelles et Fontaine-la-Guyon, pour environ 900 000 € HT.
  - Le déploiement du Très Haut Débit Internet.
- **La gestion des grands équipements structurants :**
  - Les zones d'activités économiques, l'hôtel d'entreprises à Illiers.
  - Les équipements sportifs (piscine, gymnases) ou culturels (médiathèque d'Illiers).
  - Les maisons de Santé Publique (Courville, Fontaine-la-Guyon).

**L'enjeu consiste à construire un bloc communes-intercommunalité où la complémentarité entre les deux niveaux joue. La place et le rôle des CC s'affirment de plus en plus, voulues par le législateur. Mais il convient de ne pas faire des communes des coquilles vides, garantes qu'elles sont de la proximité et de la démocratie à l'échelon le plus local.**

En 2017, pour toute la CCEBP mais encore plus pour le secteur courvillois, l'ouverture de la piscine couverte de Courville sera une date importante. Annoncée mi-2016, l'ouverture au public a été sans cesse retardée, essentiellement à cause de difficultés importantes avec l'entreprise en charge de la construction. Dans quelques semaines, ce sera chose faite. Le retard sera oublié mais il restera comme un exemple de la plupart des dossiers confiés à l'intercommunalité : lourds à financer, complexes à conduire, mais essentiels au développement et à l'attractivité de notre territoire.

Jacky JAULNEAU, Vice-président

# Chuisnes en Fêtes

**N**otre association, fidèle à sa vocation, s'est engagée tout au long de l'année 2016 à participer à l'animation de notre commune.



La soirée Périgourdine du 5 mars a réuni une belle assemblée qui a apprécié l'ambiance festive du sud-ouest autour d'une bonne table.

Puis les enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques dans le parc de la mairie. Ce fut une très belle récolte, conforme aux attentes de nos jeunes chasseurs.



Chuisnes, le week-end de Pentecôte, donne rendez-vous à tous les amateurs de bric-à-brac. Le temps exceptionnel, les nombreux exposants, les différentes ambiances musicales, le feu d'artifice offert par la municipalité et la fête foraine nous ont valu, cette année encore, le plaisir de recevoir de très nombreux participants.

Nous avons organisé le 5 novembre notre loto où vous vous êtes déplacés en nombre. Nous vous en remercions, cette ressource nous permet de financer les autres manifestations où nous ne réalisons pas de bénéfice, ou même, sont organisées volontairement à perte afin

de permettre à chacun de participer.



Enfin, pour terminer l'année en fête, les enfants de Chuisnes se sont rendus dans la Forêt Enchantée où ils furent reçus par des personnages sortis directement des contes de notre enfance, avant de



recevoir la visite du Père Noël et les cadeaux qu'il leur avait réservés. Cette animation a été réalisée en collaboration avec l'association de parents d'élèves « Les P'tits Loups » et la municipalité.

Vous pouvez d'ores et déjà prévoir vos réservations sur votre agenda 2017 où nous vous proposons :

- Soirée choucroute le 4 mars
- Chasse aux œufs le lundi 17 avril
- Bric-à-brac les 3 et 4 juin
- Guinguette le 14 juillet
- Soirée à thème en octobre

Nos bénévoles prennent un vrai plaisir à se réunir pour vous divertir, si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Dominique Bidault ☎ 02 37 23 31 57.

**Nous vous souhaitons une Bonne Année !**

# Les P'tits Loups

**L'**APE est l'association de parents d'élèves des écoles publiques maternelle et élémentaire de Chuisnes.

Elle est constituée de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement des événements qu'elle organise (Vente de sapins, Marché de Noël, Vente et livraisons de viennoiseries, Carnaval, Kermesse et Concours de Pétanque).

Ces actions permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (Atelier poneys pour les 2 classes de maternelle pour l'année 2015-2016)

En début d'année scolaire, un appel est fait auprès des parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou être seulement membre de l'association.

Votre participation peut être :

- ◆ directe : par exemple confection de gâteaux ou de crêpes, ou l'aide à la tenue d'un stand ponctuellement, ou plus régulièrement selon vos disponibilités.
- ◆ indirecte : achats lors de nos différentes ventes et participation aux soirées.

## **Pour l'année scolaire 2016-2017 :**

Livraison de viennoiseries à domicile un dimanche matin par mois

Carnaval avec Monsieur Carnaval dans les rues de Chuisnes le samedi 18 mars 2017

Marché fermier le dimanche 21 mai 2017

Kermesse avec concours de pétanque le samedi 24 juin 2017, après la fête des prix

Vente de sapins et chocolats de Noël

Marché de Noël en décembre 2017

## **Coordonnées :**

✉ [lesptitsloups.chuisnes@gmail.com](mailto:lesptitsloups.chuisnes@gmail.com)

☎ 06 82 46 10 90

**Contact au sein de l'association : Alain Dutheil (Président)**



# Amicale de Chuisnes

L'Amicale de Chuisnes a tenu son assemblée générale le 26 novembre 2016.

## Composition du Bureau.

Président : M Jean-Pierre Deschamps

Trésorière : Mme Jeanine Normand

Secrétaire : Melle Paulette Vincent

L'Amicale de Chuisnes a été créée le 19 mars 1955, création de la section tir et affiliation à L'UFOLEP en 1959.

Actuellement deux sections fonctionnent au niveau de l'Amicale, la section tir et la section jeux.

## ACTIVITES :

Voyage le 2 septembre dans la vallée de la Sarthe : 41 participants.



Le matin visite de la faïencerie d'art de Malicorne, le midi déjeuner croisière sur la Sarthe, l'après midi visite du Moulin Cyprien à Fillé sur Sarthe.

**Pour l'année 2017 une sortie sur une journée est prévue le 17 juin : train et gourmandises en Vallée de l'Eure.**



Pour tous renseignements : M Jean-Pierre Deschamps

☎ 02 37 23 72 58 - ou 07 78 26 06 57.

✉ [amicale.chuisnes@sfr.fr](mailto:amicale.chuisnes@sfr.fr)

-----

## SECTION TIR

**NOMBRE D'ADHERENTS** : Pour la saison 2016/2017 les effectifs sont stables : 8 adultes et 4 jeunes de 12 /16 ans.

**COMPETITION** : Cette année nos résultats sont très satisfaisants, notamment dans le concours départemental

à Lucé. 5 tireurs se sont qualifiés pour les régionaux, malheureusement, cette compétition a été annulée pour cause d'intempéries.

Participation à tous les concours amicaux organisés dans le département. L'organisation de deux concours dans notre stand a permis de recevoir 50 tireurs du département et de la région. La journée portes ouvertes du 1er octobre n'a pas attiré beaucoup de visiteurs.

Pour la saison 2016 /2017 deux concours sont prévus les 6 et 7 mai et les 10 et 11 juin.

**L'ENTRAINEMENT** a repris en septembre, le mercredi et le samedi après-midi à partir de 14 h.

**LICENCES** : UFOLEP Adulte : 36 €, jeune : 26 €.

FFtir adulte : 72 €, jeune : 51 €.



# Amicale de Chuisnes

## SECTION JEUX

Le mercredi après-midi de 14 h à 18 h les joueurs de belote, rami, scrabble, triomino, tarot, rummikub etc. ..., se réunissent à la salle de l'ancienne cantine (entrée salle polyvalente 3 rue du 19 mars) pour quelques heures de détente et de bonne humeur.

Nous vous invitons à faire partie de notre équipe, vous serez les bienvenus !

Vous participerez ainsi, au repas annuel de notre section, et au voyage annuel organisé par l'Amicale.



Pour en savoir plus, venez nous rencontrer ou contactez nous :

Paulette VINCENT ☎ 02 37 23 28 54

## La Bibliothèque

La bibliothèque municipale se situe dans la cour de l'école au 10 place de l'église. Elle est ouverte au public :

- le mardi de 16h30 à 18h30

- le samedi de 14h30 à 16h30

La journée du lundi est réservée à l'accueil des 6 classes de la commune par l'équipe des bénévoles.

Vous y trouverez des ouvrages pour les petits comme pour les plus grands : romans, documentaires, albums et revues. L'inscription et le prêt y sont gratuits.

En vous inscrivant, vous avez accès au portail des médiathèques d'Eure et Loir par le biais duquel vous pourrez consulter le catalogue de prêts, effectuer librement vos recherches, réserver en ligne le livre de votre choix (et être informé par mail de sa mise à disposition dans votre bibliothèque) et connaître l'agenda culturel départemental.

**Et si en 2017, on se remettait à lire ?  
Bonne et heureuse année à tous ! Et bonne lecture !  
À bientôt !**

Pour l'équipe des bénévoles, Valérie Legrand



# Le Bien Aller Eurélien



**A** l'école de trompe du Bien Aller Eurélien trois enseignants bénévoles apprennent la manière de maîtriser ce serpent de laiton dont le SON ne laisse pas indifférent. Instructeurs et moniteurs accueillent une trentaine d'apprentis sonneurs chaque année. Les kilomètres n'arrêtent pas nos élèves qui résident dans un rayon de cinquante kilomètres autour de Chuisnes. L'échelle des âges s'étend de 11 ans jusqu'à ... sept fois plus. Les plus âgés nous réservent parfois des surprises, mais nos espoirs reposent évidemment sur les plus jeunes. Comme leurs aînés, nous les conduirons au fil du temps vers « Le Brevet du Sonneur », examen fédéral convoité par tous les débutants. Tous apprécient la convivialité de l'association et les relations amicales entretenues au fil des cours hebdomadaires. Des classes de niveau homogène regroupent trois ou quatre élèves, tout au plus. Les cours sont, depuis 2004, dispensés les Jeudis, Mercredis et Vendredis soir, à Chuisnes et à Billancelles et, depuis 2016, une classe a été ouverte à La-Ferté-Vidame.

La majorité des onze sonneurs du groupe est issue de notre école. Au cours de l'année 2016, la formation s'est produite dans plusieurs endroits du département : Animation à Brou, Journée Formation à Fontaine-la-Guyon, Animation à Lèves et à Chuisnes, Mariage à Senonches, Animation Centre ville de Chartres, Concert aux Festivales de Chartres, Fête et Concours à Maillebois, Concert à Dangers, Animation à Berchères-les-Pierres, Concert à Roinville-sous-Auneau, Saint-Hubert du B.A.E. à Anet, Messe de Saint-Hubert de l'Équipage Normand Piqu'hardi au Mesnil-Thomas ; quelques prestations hors département : Concours au Haras-du-Pin (61), Concours à Lamotte-Beuvron (41), Messe de l'Équipage L'Hermite – Point du Jour en Forêt du Perche-Trappe (61).

Quelques dates à retenir pour 2017 :

Samedi 20 mai : Journée d'initiation et de perfectionnement à Fontaine-la-Guyon.

25/26/27 août : Festival International de Trompe à Lamotte-Beuvron(41)

Samedi 21 octobre : Saint-Hubert du B.A.E. à Auneau.

Avant un retour sur le secteur de Courville en 2018 envisagé pour la SAINT HUBERT du B.A.E.

Pour contacter le « Bien-Aller-Eurélien »

☎ 02 37 23 21 69 ou ✉ [info@trompes-centre.org](mailto:info@trompes-centre.org)



# Jumelage



L'année 2017 sera une année exceptionnelle et certainement empreinte de beaucoup d'émotions pour tous les adhérents Français et Anglais qui fêteront le 30<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage entre le Pays Courvillois et Alveston dont la charte a été signée le 30 août 1987 à Courville-sur-Eure par toutes les communes du Pays Courvillois.

Beaucoup d'amitiés se sont tissées au fil du temps, avec des retrouvailles toujours plus émouvantes d'année en année, où nous avons mutuellement découvert la richesse de l'histoire de nos deux pays, et ceci dans une ambiance des plus festive.

Cet anniversaire sera fêté comme il se doit du 25 au 29 août 2017.

Après la réception de nos amis anglais le vendredi soir, une manifestation se tiendra le samedi 26 au square d'Alveston à Courville sur Eure, suivie d'une cérémonie à la salle Pannard en présence des personnalités avec échange de cadeaux. Nous nous retrouverons ensuite pour le déjeuner à Chuisnes.

Le dimanche 27 sera consacré à la visite de Bagnoles-de-l'Orne où, à la ferme de la Michaudière, nous ferons apprécier à nos amis la vie Percheronne.

Les manifestations organisées par notre association sont ouvertes à tous, adhérents et amis. En voici le programme pour 2017 :

- Sortie théâtre en mars, la date restant à définir.
- Sortie Nature le 13 ou le 20 mai.
- Escapade dans les Alpes Mancelles le 24 juin.
- Soirée cabaret le 14 octobre à Courville, salle Pannard.
- Marché de Noël le 3 décembre à Courville.

Vous pouvez suivre nos activités sur notre site Internet :

<http://jumelage.courville.free.fr>

Composition du bureau :

Michel Carpentier  
Alain Douvenot  
Claude Collomb  
Michel Pinget

Président ☎ 02 37 23 33 72  
Vice-président ☎ 02 37 23 86 22  
Secrétaire ☎ 02 37 22 58 29  
Trésorier ☎ 02 37 23 32 39



# Infos Pratiques

## Assistantes sociales

Mme Yvette BILLON : consultation le mardi de 14h00 à 14h30 sans rendez-vous  
et de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous

Mme Karine BOURGEOIS : 3<sup>e</sup> mardi de 14h00 à 15h00  
3<sup>e</sup> jeudi de 9h30 à 10h30

Secrétariat : bureau N°3, rue Carnot à Courville-sur-Eure  
☎ 02 37 23 52 13

## Séniors Info-services

Guichet unique d'informations à destination des séniors, mis en place par le Conseil

Départemental d'Eure-et-Loir. <http://www.eurelien.fr/seniors> ☎ 02 37 23 60 28

## Service d'aide à domicile

A.D.M.R. Saint-Georges-sur-Eure ☎ 02 37 26 80 49

A.D.M.R. La Loupe ☎ 02 37 29 90 59

## La Main Tendue

La main tendue est une association de solidarité au niveau du Pays Courvillois dont l'activité principale s'exerce dans le domaine alimentaire.

Toutes les semaines paires, des bénévoles procèdent à la distribution de denrées alimentaires aux personnes en difficulté, recommandées par les services sociaux avec le souci de servir des repas équilibrés.

Présidente : Catherine TACHET ☎ 02 37 23 35 48 ✉ [ctachet@wanadoo.fr](mailto:ctachet@wanadoo.fr)

## Les restos du Cœur

Ouverture le mardi de 9h30 à 11h00 pendant la campagne d'hiver et tous les 15 jours pendant la campagne d'été.

Vous devez vous munir d'une quittance de loyer, de votre dernier avis d'imposition, de vos revenus (RSA, CAF, ASSEDIC, bulletins de paie) et éventuellement, de votre dossier de surendettement.

Responsable : Rolande LAGOUTTE 4, rue Jules Ferry à Courville-sur-Eure

☎ 02 37 32 91 99 ou 06 70 76 50 66

## Le Secours Catholique

L'équipe du Secours Catholique existe depuis plus de 25 ans sur le secteur de Courville. Les nombreuses difficultés rencontrées dans les familles prouvent la nécessité de notre présence auprès des associations travaillant avec le même souci d'écouter, aider et soutenir les plus démunis.

Contact : Mme Suzanne MINARD ☎ 02 37 23 78 50 les mardis et jeudis.

# Infos Pratiques

## Mission Avenir Jeunes

Insertion sociale et professionnelle des 16/25 ans déscolarisés

☎ 02 37 36 49 50

## Point Information Jeunesse Courville

Accompagnement et information pour les 10/25 ans

☎ 02 18 56 10 47

Pôle emploi ☎ 39 49

## Assistants maternelles de Chuisnes

<b>BONNARD Catherine</b>	4, rue du Prieuré
☎ 02 34 42 59 53	3 places
<b>DESCHAMPS Martine</b>	6, rue des Trois Vallées Barizeau
☎ 02 37 23 74 39	3 places dont 1 périscolaire
<b>FREULON Josette</b>	1 bis, chemin des Canaux La Colline
☎ 02 36 25 92 02 / 06 25 55 77 04	3 places
<b>MARCHAL Sabrina</b>	6, La Tuilerie
☎ 06 63 96 02 56	2 places dont 1 > 18 mois
<b>MARTIN Virginie</b>	10, rue de la Libération Les Châtelets
☎ 02 37 23 73 87	3 places
<b>MOUTON Anne Laure</b>	19, rue Jean Moulin
☎ 06 47 20 53 23	3 places dont 1 > 18 mois
<b>ROBERT Isabelle</b>	1 bis, rue des Perruches Betaincourt
☎ 02 37 23 71 71	4 places
<b>ROUSSEAU Muriel</b>	1, rue de la 3e Armée Le Pont-des-Nouettes
☎ 02 37 23 21 67	3 places
<b>ROUSSEAU Nicole</b>	9, rue du Château de Villebon Le Bois St-Père
☎ 02 37 23 32 12	4 places
<b>SERREAU Murielle</b>	12, Beauchêne
☎ 02 37 23 72 02	4 places + 2 dérogations
<b>TONDEUR ISABELLE</b>	7, La Pommeraie
☎ 09 54 73 43 13	3 places dont 1 > 2 ans
<b>TROQUE Cindy</b>	6, rue des Pommiers Les Châtelets
☎ 02 37 23 7 020	4 places dont 1 périscolaire

## Agenda communal 2017

Les 23 avril et 7 mai  
Le 8 mai  
Le 3 juin  
Les 11 et 18 juin  
Le 14 juillet  
Le 11 novembre  
Le 16 décembre

Elections présidentielles  
Commémoration de la victoire 1945  
Feu d'artifice  
Elections législatives  
Guinguette (en partenariat avec Chuisnes en fêtes)  
Commémoration de l'Armistice et Banquet communal  
Arbre de Noël

# Etat Civil 2016

## Naissances

Le 21/01/2016	Ugo MOULINS
Le 07/03/2016	Adam COUPEAU
Le 08/04/2016	Clara COTTEREAU
Le 26/04/2016	Léa LANDOT
Le 06/05/2016	Elie VIAL
Le 08/05/2016	Gabin JUMEAU
Le 03/08/2016	Emy CAREL
Le 08/08/2016	Tina DONZEAU
Le 17/08/2016	Mathis CORBY
Le 19/08/2016	Wendy BENNOIN GRASSIONOT
Le 06/09/2016	Léanne CARRIERE
Le 21/09/2016	Isaure DOS SANTOS
Le 24/09/2016	Léonie LEVESQUE
Le 28/10/2016	Flora MASSOT
Le 08/12/2016	Leyna VILETTE
Le 15/12/2016	Louise GUYOMARD



## Mariages

Le 18/06/2016 DENIS Aurélien et HANO Tiphaine

NB : D'autres mariages ont été célébrés à Chuisnes, mais les couples concernés n'ont pas souhaité figurer sur ce bulletin.



## Décès

Le 30/06/2016	BOUGEATRE Edith
Le 03/07/2016	MENAGER Roger
Le 22/07/2016	JACQUES Raymond
Le 06/08/2016	EHRET Bruno
Le 24/10/2016	BERTHELOT Odette
Le 15/11/2016	BURLOT Alain



# Tarifs Communaux

## REDEVANCE D'EAU

Abonnement au réseau.....	41,00 € HT / an
Redevance d'eau.....	1,00 € HT / m <sup>3</sup>

**OUVERTURE ET FERMETURE DE COMPTEUR ..... 16,00 € HT**

## REPLACEMENT DES COMPTEURS GELES

Diamètre 15 mm.....	77,00 € HT
Diamètre 20 mm.....	82,00 € HT
Diamètre 25 mm.....	157,00 € HT

**REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ..... 1,20 € HT / m<sup>3</sup>**

## VIDANGE DES FOSSES TOUTES EAUX

(Se renseigner auprès de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche)

## PARTICIPATION DES PROPRIETAIRES DES IMMEUBLES EDIFIES POSTERIEUREMENT A LA MISE EN SERVICE DE L'EGOUT

Forfait ..... 2 500,00 € TTC

**LOCATION SALLE DES FETES (24h)..... 150,00 € TTC**

Se renseigner en mairie ou sur le site « [chuisnes.fr](http://chuisnes.fr) » pour les variantes (habitants hors commune, cuisine, vin d'honneur, etc.)

**Les ordures ménagères et les emballages ménagers sont collectés chez vous tôt le mardi matin.**

Quand un jour férié tombe le lundi ou le mardi, la collecte est effectuée le mercredi.

Ce sera le cas les lundis :

17 avril; 1<sup>er</sup> et 8 mai; 5 juin et 25 décembre  
et les mardis 15 août et 1<sup>er</sup> novembre.

### Dépôts sauvages

**Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits sur tout le territoire de la commune, même aux abords des points d'apports volontaires. Ce manquement à la loi est puni d'une contravention de classe 5 (1 500 €).**

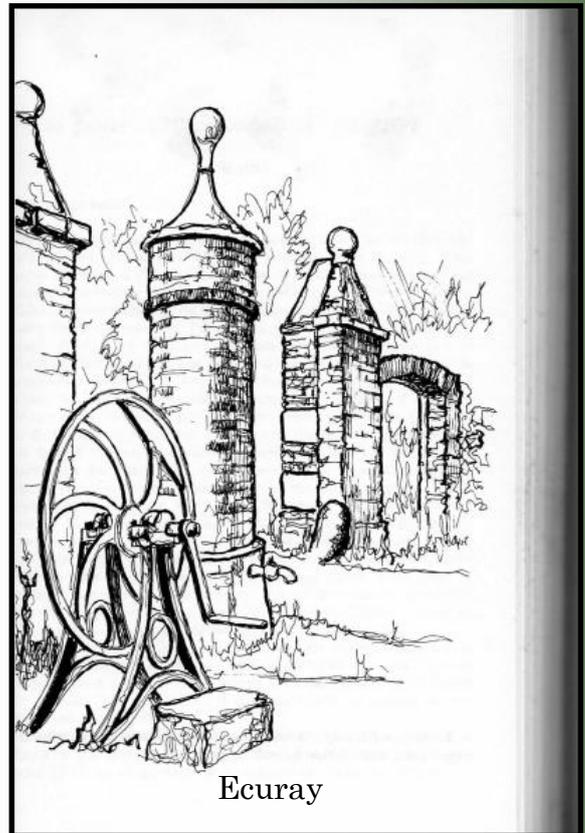
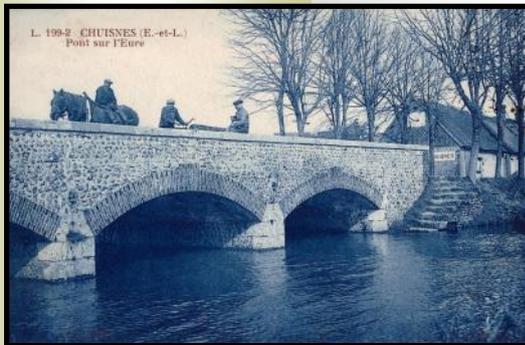
# Histoire d'eau



Ecuray



La Closure



Le Bourg

